CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Informations spécifiques COVID-19

Le protocole sanitaire en vigueur le jour du spectacle devra être respecté.
Plus d'informations : www.covid19.mc

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente de billet sur internet sur le site www.montecarlofestival.com
Elles sont susceptibles de modifications sans préavis.
Certains spectacles peuvent comporter des conditions particulières dont l'existence est indiquée dans le descriptif propre à chaque spectacle.
La confirmation de la réservation par le client et le règlement des places impliquent son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

Prix

Les prix sont stipulés en euros, toutes taxes comprises. L'organisateur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, en cas de modification ultérieure, les prix applicables seront ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande. La revente d'un billet à un prix supérieur au prix inscrit sur ce dernier est formellement interdite et peut donner lieu à des poursuites judiciaires.

Paiement

Les réservations par Internet doivent être réglées par carte bancaire (CB, VISA, EUROCARD-MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS), en euros, via notre système de paiement sécurisé …… (voir "transactions sécurisées"). Dès le paiement validé, les billets ne sont ni repris ni échangés.

Retrait des billets

Les billets doivent être retirés, sur présentation d'une pièce d'identité :
- Aux guichets de la billetterie du Festival du Cirque de Monte-Carlo à l'adresse suivante :
Service des réservations - 5 avenue des Ligures, MC 98000 MONACO.
- 30 minutes au minimum avant le début de la représentation
Les billets non retirés ne sont ni échangés, ni remboursés, ni revendus.

Spécificités du billet imprimable à domicile (E-billet)

L'achat de E-billet est régi par l'ensemble des présentes conditions générales de vente ainsi que par les conditions particulières ci-après : Chaque billet codé (E-billet) est fourni sous forme d'un fichier au format PDF muni d'un QR Code permettant l'accès à l'événement à un seul spectateur. En cas de perte, de vol ou de duplication d'un E-billet valide, seule la première personne détentrice du E-billet pourra accéder à l'événement. L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des E-billets. Une pièce d'identité pourra lui être demandée.

Conditions de présentation du E-billet

Il appartient au client avant de choisir l'option E-billet de vérifier qu'il dispose :

- du matériel adéquat pour imprimer le fichier .PDF qui lui sera fourni ;
- ou d'être en possession d'un support mobile (téléphone, tablette), disposant d'un écran non endommagé en luminosité optimale permettant la lecture d'un fichier au format .PDF, qui devra être présenté le soir du spectacle.
- Dans le cas d'une impression, cet E-billet est uniquement valable s'il est imprimé en noir et blanc ou en couleur sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser. Les E-billets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Ceux partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. Le client doit alors réimprimer à nouveau son E-billet codé afin de disposer d'une bonne qualité d'impression. Pour le réimprimer, le client se reporte sur internet dans la rubrique « Mon compte ».

- En cas d'utilisation d'un matériel mobile, le E-billet est uniquement valable s'il est présenté sous sa forme initiale au format .PDF. Tout document scanné ou présenté dans un autre format ne sera pas accepté.

Utilisation et validité du E-billet

Les E-billets sont pourvus d'un QR Code unique. Leur validité est contrôlée et enregistrée à l'entrée à l'aide de lecteurs appropriés. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même E-billet. Leur reproduction est interdite et ne procurera aucun avantage. Seule la première personne à le(s) présenter sera admise à assister à la manifestation. Elle est présumée être le porteur légitime du E-billet. C'est pourquoi il est interdit de le reproduire, dupliquer ou contrefaire d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Il est conseillé de conserver son E-billet en lieu sûr, d'utiliser exclusivement un circuit de vente officiel pour acheter son E-billet et de ne jamais accepter un E-billet proposé par un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie. L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un E-billet sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'authenticité du E-billet dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation.

Si l'accès est refusé pour cette raison à un détenteur d'E-billet, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté. Cet E-billet codé est uniquement valable pour le lieu, la représentation, la date, le secteur, la catégorie et l'heure précisés dessus. Dans les autres cas, il ne sera pas valable. Ce titre doit être conservé pendant toute la durée de présence sur le lieu de l'événement. Monte-Carlo Festivals décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du E-billet dans la mesure où ceci n'a pas été provoqué intentionnellement, ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du E-billet imprimable à domicile.

Admission dans les salles de manifestation

Le spectacle commence à l'heure précise. Les retardataires ne pourront être placés qu'à la faveur d'une pause ou d'un entracte, en fonction de l'accessibilité. En cas de non-respect, l'accès à la salle pourra être refusé, aucun remboursement ou compensation ne sera accordé.

Annulation – Remboursement

Les billets ne sont ni repris ni remboursés ni échangés ni revendus sauf en cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur. En cas d'annulation de la manifestation par l'Organisateur, les sommes versées par le client seront remboursées sur demande de l'intéressé effectuée dans un délai maximum de 3 mois après la date de la manifestation et sur présentation du billet, à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque. Si le spectacle doit être interrompu au-delà de la d'une heure de sa durée, le billet ne sera pas remboursé. L'organisateur se réserve le droit de modifier sans préavis le programme, ainsi que les numéros. L'organisateur se réserve le droit d'annuler toute représentation qui ne pourrait avoir lieu en cas de force majeure.

Droit à l'image

Tous les droits de reproduction étant exclusivement réservés au Comité d'Organisation du Festival International du Cirque de Monte-Carlo, toute séquence filmée ou enregistrée sur quelque support que ce soit pour usage public est formellement interdit. En cas de non-respect, l'accès au chapiteau pourra être refusé, aucun remboursement ou compensation ne sera accordé.

Responsabilité - Droit applicable

Monte-Carlo Festivals fixe le règlement propre à l'organisation de sa manifestation et qui est pleinement applicable à la clientèle, et en assure la responsabilité. Les ventes de billets visées aux présentes sont soumises à la loi Monégasque. En cas de litige, les tribunaux Monégasques sont seuls compétents.

Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur de la S.A.M. Monte-Carlo Festivals devra être respecté (voir "Règlement Intérieur").